



Traité Maasser Chéni

Michna 3 - Chapitre 2

תִּלְתָּן שֶׁל מַעֲשֵׂר שְׁנִי, תֹאכַל צְמַחוֹנִים.
וְשֶׁל תְּרוּמָה,
בֵּית שְׁמַאי אוֹמְרִים:
כָּל מַעֲשִׂיָּה בְּטָהֳרָה, חוּץ מִחֲפִיפָתָהּ.
וּבֵית הִלֵּל אוֹמְרִים:
כָּל מַעֲשִׂיָּה בְּטָמְאָה, חוּץ מִשְׁבִּיתָהּ:

Le fenugrec de la seconde dîme doit être consommé à l'état de jeunes plantes. Quant à celui de la terouma, Beth Chamaï dit : toutes les manipulations le concernant [sont à exécuter] en état de pureté, sauf celle consistant à s'en frotter les cheveux. Mais Beth Hillel dit : toutes les manipulations le concernant [peuvent être exécutées] en état d'impureté, sauf le trempage.



1 Histoire pour Chabbath, Tome 1 (Binyamin Benhamou)

Les plus passionnantes histoires racontées par Binyamin Benhamou, enfin en livre !

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions